



Communiqué de presse

Défendre notre droit libéral et notre agriculture

29. juin 2018

Les délégués de l'UDC Vaud se sont réunis ce jeudi au Sentier (Vallée de Joux) afin de donner leurs mots d'ordre en vue des votations fédérales du 23 septembre prochain. L'initiative « Pour des aliments équitables » a convaincu la majorité du Congrès qui a ensuite décidé de laisser la liberté de vote pour l'initiative « Pour la souveraineté alimentaire ». Le contre-projet à l'initiative « vélo » a lui aussi été accepté.



Le congrès a débuté avec le discours de notre invité, le conseiller national valaisan Jean-Luc Addor, président ad interim de PROTELL. Celui-ci est venu défendre notre droit libéral sur les armes face aux diktats de l'Union européenne. Il nous a notamment rappelé l'importance de notre combat pour la préservation de nos valeurs et de nos traditions libérales, garantes de notre indépendance. Pour l'UDC, la directive européenne sur les armes manque complètement sa cible et n'engendrera que de nouvelles contraintes administratives. C'est pourquoi, notre parti continuera son combat contre toute nouvelle législation restrictive et pour la sauvegarde de nos libertés.

Limiter les réglementations et favoriser une agriculture productrice

Les délégués ont décidé à une courte majorité de soutenir l'initiative « Pour des aliments équitables ». Alberto Mocchi, président des Verts vaudois, a plaidé pour ce texte qui vise à défendre l'environnement et offre un avantage concurrentiel aux aliments produits dans nos régions. Ses propos ont ensuite été quelque peu nuancés par la conseillère nationale Alice Glauser qui a rappelé que l'article constitutionnel sur la sécurité alimentaire accepté en septembre

dernier remplissait déjà la plupart des exigences de l'initiative.

Le Congrès a ensuite décidé de suivre la proposition de sa Direction et de laisser la liberté de vote concernant l'initiative pour la souveraineté alimentaire. Présenté par notre président Jacques Nicolet, le texte a de quoi séduire, notamment en demandant une agriculture productrice d'une alimentation saine et de proximité qui serait également créatrice d'emplois. Cependant, l'UDC Vaud ne souhaite pas étatiser notre alimentation et privilégie la responsabilité individuelle.

Oui au contre-projet à l'initiative vélo

Notre député Yvan Pahud a ensuite fait la présentation du contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres » (initiative vélo). Le texte, accepté par la grande majorité des délégués, n'est pas contraignant mais se veut incitatif et demande que la protection des pistes cyclables figure dans la Constitution fédérale au même titre qu'actuellement celle des sentiers pédestres.

Enfin, les délégués ont accepté les comptes 2017 et notre vice-président Didier Fattebert a présenté le rapport d'activité portant principalement sur les élections cantonales 2017.